Date : 16/11/2020 Heure : 12:12:52

www.agefiactifs.com Pays : France Dynamisme : 14

Page 1/2

Visualiser l'article

La CGPC nomme un vice-président

Maurice Julliard, actuel directeur général du groupe de <u>courtage</u> CIEC, aura pour mission de développer les partenariats de l'association.



Maurice Julliard

La <u>CGPC</u>, a annoncé vendredi 13 novembre la nomination de Maurice Julliard en tant que vice-président. Il sera notamment en charge du développement et des partenariats de <u>CGPC</u>.

L'intéressé était depuis 2016 <u>administrateur</u> de l'association participais à son développement, en lien avec tous ses interlocuteurs (<u>banques</u>, sociétés d'<u>assurance</u>, <u>courtiers</u>, CIF, associations de consommateurs, organismes de régulation). Il a également participé au montage et à la mise en œuvre du processus de <u>certification</u> des conseillers <u>financiers</u> par <u>CGPC</u>, auquel plusieurs compagnies d'assurance ont aujourd'hui recours. Maurice Julliard a collaboré et contribué aux évolutions de la stratégie et de l'offre de formation de <u>CGPC</u>, nécessitées par le renforcement de la réglementation et la digitalisation des process de l'assurance.

En dehors de la <u>CGPC</u>, Maurice Julliard a passé quinze ans au sein du groupe Covéa, en tant que directeur des réseaux vie, en charge de la direction, du management et du développement des réseaux salariés MMA, MAAF, GMF ainsi que du réseau courtage Vie (MMA expertise patrimoine), jusqu'à fin 2019. Auparavant, il avait développé et dirigé les partenariats au sein de Paribas et de la <u>Banque</u> d'Ecosse. Maurice Julliard est aujourd'hui directeur général du groupe de courtage CIEC et président d'A6SportsAcademy.

Tous droits réservés à l'éditeur CGPC 346384683

Date: 16/11/2020 Heure: 12:12:52

www.agefiactifs.com Pays : France Dynamisme : 14



Page 2/2

Visualiser l'article

« La formation est un des fondements de l'amélioration des trajectoires et des performances de tous les réseaux du marché de la banque et de l'assurance, quel que soit le statut du distributeur. Elle représente un socle évolutif, qui protège autant les consommateurs, les clients que les compagnies et les acteurs de la distribution. Dans un monde plus complexe, souvent plus anxiogène, il est impératif de travailler sans cesse à l'amélioration des pratiques autant qu'à l'évolution des produits. C'est l'ADN de CGPC » , a réagit Maurice Julliard dans un communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur CGPC 346384683